



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E185661

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2027

ÉDITÉ LE

02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/03/1988

Forme juridique : SAS

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE TI88B156

Siret : 344 235 841 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4020415

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 314754942002

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 314754942002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : MULLER CLIMATISATION

Sigle : MULLER CLIMATISATION
15 RUE DE COLMAR
ZONE INDUSTRIELLE
68220 HESINGUE

Téléphone : 03 89 67 88 53

Fax : 03 89 67 54 64

Portable :

Site Internet : <http://www.muller-clim.fr>

E-mail : contact@muller-clim.fr

Responsabilité légale :
GCRM (752 306 316) / MULLER CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 31

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	30/09/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/09/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	30/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.